



## PROPOSITION DE PLAN DE GESTION ECO-PASTORALE ET CLIMATIQUE ALPAGE DE LANCHATRA

Nom de l'alpage	Lanchatra
Nom De l'utilisateur	Eleveur individuel
Site Natura 2000	OUI
Code du site	FR8201751
Département	ISÈRE
Rédacteurs	FÉDÉRATION DES ALPAGES DE L'ISÈRE Parc National des Ecrins

La présente proposition résulte d'un croisement entre le diagnostic de l'usage pastoral et le diagnostic écologique.

**Ce document n'est pas contractuel mais représente un test d'une méthode de mise en forme d'un plan de gestion avec un volet climatique qui fait suite au diagnostic pastoral de vulnérabilité climatique réalisé en 2019. Il pourra être repris pour une éventuelle future MAEC.**



**TABLE DES MATIERES**

<b>1. CONTEXTE ET CADRE REGLEMENTAIRE</b>	<b>3</b>
1.1. Le Plan de Gestion Eco-Pastorale	3
1.2. Nature et durée de l'engagement	3
1.3. Suivis et contrôle des engagements	3
<b>2. CARTE DE LOCALISATION DE L'ALPAGE</b>	<b>4</b>
<b>3. DESCRIPTION DE LA CONDUITE PASTORALE EN PLACE</b>	<b>5</b>
3.1. Caractéristiques de l'alpage	5
3.2. Les équipements pastoraux	5
3.3. La conduite du troupeau	6
3.4. Autres usages de l'alpage	6
3.5. Bilan atouts et contraintes	7
3.6. Carte des quartiers de pâturage	8
<b>4. DESCRIPTION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</b>	<b>9</b>
4.1. Enjeux environnementaux identifiés sur l'alpage	9
4.2. Carte de localisation des enjeux sur l'alpage	13
<b>5. LE PROJET AGRO-ENVIRONNEMENTAL ET LES ENGAGEMENTS CONTRACTUELS</b>	<b>17</b>
5.1. Tableau des engagements unitaires	17
5.2. Cartographie des engagements (sur photo aérienne)	19
5.3. Cartographie des engagements (sur fond IGN Scan 25)	20
5.4. Précisions sur les adaptations de la conduite du troupeau	21
5.5. Note sur les points de contrôle et signatures	21
<b>6. ANNEXES</b>	<b>22</b>

**Introduction : Le Plan de Gestion Eco-Pastorale et climatique**

Cette proposition de plan de gestion éco-pastorale et climatique (PGEPC) est issu des travaux réalisés dans le cadre du LIFE pastoralp, notamment du diagnostic pastoral de vulnérabilité climatique. Elle n'est pas contractuelle et reste expérimentale. Elle dresse un état des enjeux sur les pratiques/contraintes liées au pastoralisme et des enjeux en terme de biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Cette proposition de plan de gestion permet de définir des mesures de gestion du troupeau qui répondent au mieux aux enjeux pré-cités.

Ce test de PGEPC a été élaboré conjointement par la Fédération des Alpagnes de l'Isère et le Parc national des Ecrins avec la participation de l'éleveur/berger.

**CARTE DE LOCALISATION DE L'ALPAGE**



## 1. VOLET PASTORAL

### 1.1. Caractéristiques de l'alpage

<b>Nom alpage</b>	Lanchatra
<b>Gestionnaire</b>	Eleveur
<b>Commune(s)</b>	Saint Christophe en Oisans
<b>Statut administratif particulier (PNR, N2000, PN)</b>	Parc National des Ecrins/N2000
<b>Surface totale de l'alpage</b>	850 ha
<b>Altitude mini et maxi</b>	1450 à 2600 m
<b>Dénivelé de l'alpage</b>	1400m
<b>Effectifs moyens</b>	600 ovins race Mérinos antique
<b>Dates d'utilisation moyennes</b>	Début juin à mi-novembre
<b>Nombre d'éleveurs utilisateurs</b>	1
<b>Type d'accès</b>	Sentier pédestre
<b>Type de conduite du troupeau</b>	Gardiennage par l'éleveur

### 1.2. Les équipements pastoraux

<b>Logement</b>	Une cabane pérenne et une cabane héliportable pour quartier d'août
<b>Point d'eau et abreuvement des troupeaux</b>	Ruisseaux et torrents
<b>Parcs de contention et de tri</b>	1 parc de contention derrière la cabane du berger
<b>Autres</b>	<b>Passerelles pour traverser le torrent, clôtures</b>

#### Projets d'équipements et d'aménagement sur l'alpage :

L'éleveur et la commune ont en projet de construire une cabane sur le quartier en rive gauche du torrent. L'emplacement idéal reste à trouver.

### 1.3. La ressource pastorale :

Cet alpage très encaissé et minéral renferme des surfaces importantes d'éboulis végétalisés. On y trouve également des pelouses intermédiaires de l'alpin ou du subalpin, des landes, des pelouses thermiques à brachypode ou écorchées, des queyrellins, des sous-bois et des boisements d'aulne vert.

Cette diversité permet une bonne souplesse de gestion de l'alpage. La ressource pastorale disponible a été estimée dans le diagnostic pastoral, d'après les milieux observés et pour une année moyenne à 178 799 jbp. Ce qui veut dire que sur une durée d'estive de 125 jours, l'éleveur pourrait estiver 1400 ovins. Ce chiffre est à relativiser au regard de la configuration de l'alpage et des équipements en place qui ne permettent pas forcément une consommation à 100 % de la ressource. Un effectif plus faible, dans le cas de cet alpage, peut permettre aussi une meilleure protection du troupeau contre la prédation. En effet, certaines zones ne pourraient accueillir qu'une partie du troupeau et une division de celui-ci le rend plus vulnérable à la prédation.

### 1.4. La conduite du troupeau

Le troupeau est gardé en permanence l'éleveur. Cette utilisation est nouvelle et change complètement par rapport à l'utilisation antérieure en place au moment de la réalisation du diagnostic pastoral.

Le troupeau est regroupé tous les soirs en parc de nuit pour limiter la prédation.

Tous les animaux descendent en même temps en fin de saison.

Le tableau suivant fait état des mouvements d'animaux entre les quartiers, tout au long de la période d'estive 2021:

Quartier	Période de pâturage (Dates entrée/sortie)	Effectifs animaux
La Seyle	Du 11/06 au 20/06	300 brebis
La Selle et Grande Jassive	Du 21/06 au 04/07 puis du 20/07 au 24/07 puis du 23/08 au 26/08 puis du 20/09 au 20/10	300 brebis
Côte de la Chèvre	Du 05/07 au 14/07 puis du 27/08 au 01/09	300 brebis
Les Fréaux	Du 15/07 au 19/07	300 brebis
Les Fumas	Du 25/07 au 07/08 puis du 02/09 au 19/09	300 brebis

*Se reporter à la carte des quartiers pour leur localisation*

Attention, les dates sont données pour l'utilisation de l'année 2021. Elles sont susceptibles d'évolution selon les conditions météorologiques de l'année et les effectifs.

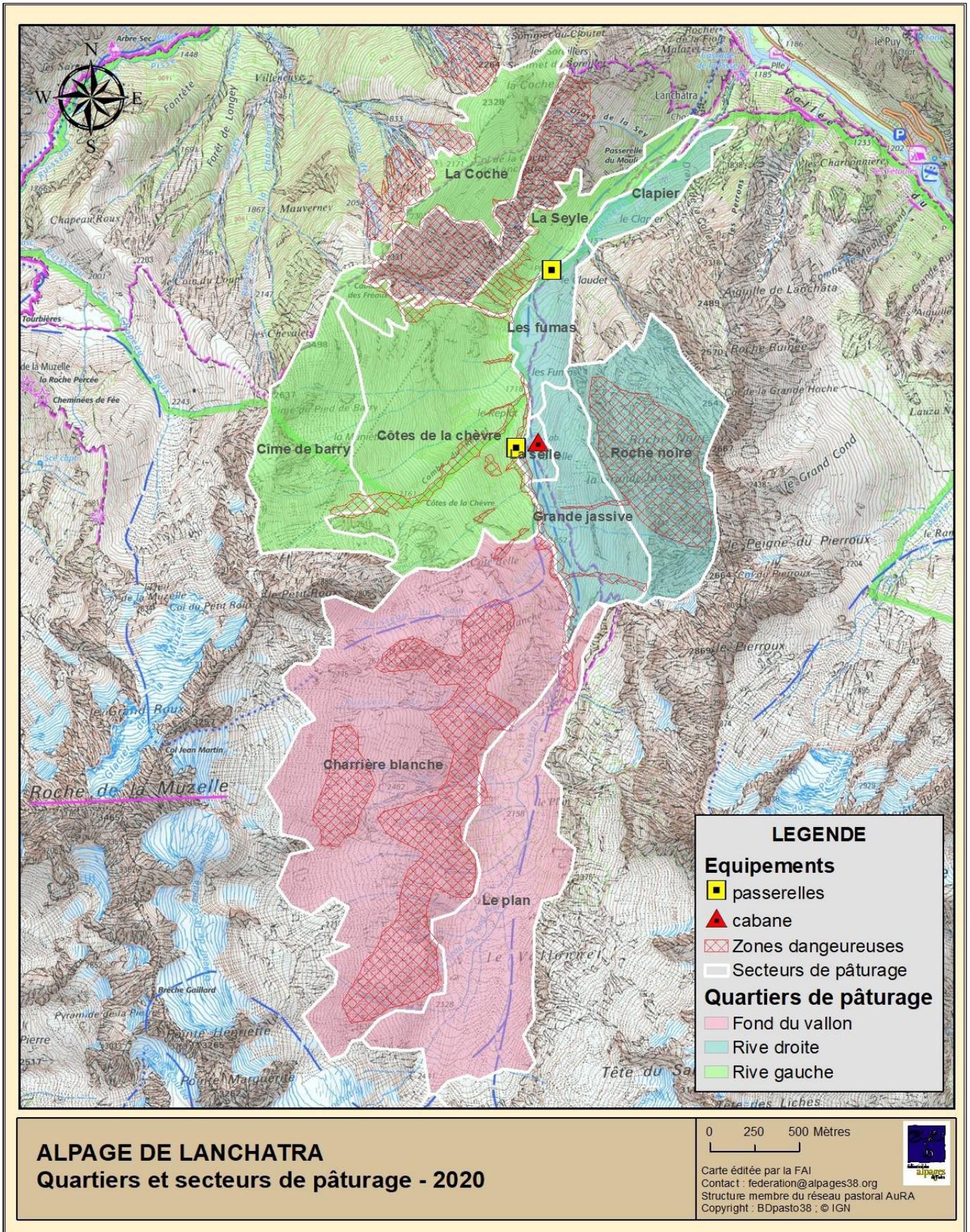
### 1.5. Autres usages de l'alpage

Autres usages	Interférences positives
Randonnée pédestre	Peu d'interférences
Chasse	Pour la partie hors cœur mais sans problèmes particuliers

### 1.6. Bilan atouts et contraintes

	ATOUTS	CONTRAINTES
<b>Ressources fourragères</b>	Surface importante et ressource évaluée à 178 000 jbp (système ultra extensif) Milieux diversifiés (en termes de fonctionnement)	
<b>Configuration de l'alpage (topographie, ressource en eau)</b>	Pas de manque d'eau (glaciers et fonte des neiges toute la saison)	Alpage très accidenté avec barres rocheuses et ravins
<b>Equipements</b>	Equipement de base (contention sommaire). Chalet bien aménagé Prêt d'une cabane héliportable par le PNE	Un seul chalet loin du fond du vallon
<b>Prédation</b>	Taille actuelle du troupeau qui permet d'utiliser les secteurs les plus proches des cabanes	Présence de loups avérée
<b>Autres usages</b>	Cohabitation randonneurs / chiens de protection sans problèmes connus	

1.7. Carte des quartiers de pâturage



## 2. DESCRIPTION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

### 2.1. Enjeux environnementaux identifiés sur l'alpage

#### → Zonages environnementaux identifiés sur l'alpage

Type zonage	Zonage	Commentaire (% de l'UP concernée...)
Gestion concertée	Natura 2000 ZPS	L'alpage est concerné en partie (60%) par la ZPS „parc national des Ecrins“,
Protection	Parc National	L'alpage se trouve pour partie en aire d'adhésion et pour partie en zone coeur du Parc national des Ecrins.

#### → Enjeux environnementaux identifiés sur l'alpage

Les préconisations citées dans ce paragraphe sont données à titre indicatifs par le PNE mais ne sont pas contractuelles.

##### ➤ Milieux à enjeux

Sur l'alpage de Lanchatra, les habitats naturels présentant un enjeu de conservation sont principalement les pelouses d'altitude.

##### - Les pelouses calcaires alpines et subalpines

**Pelouses alpines et subalpines :** Sur les secteurs des Fréaux, de la Coche, la diversité floristique et la richesse fourragère méritent d'être préservée. Sur ces secteurs sensibles au piétinement, il convient de conserver la pratique actuelle de conduite assez lâche. Si un équipement de protection du troupeau (cabane, parc de contention) est installé sur ce secteur, il semble nécessaire de définir un parcours à suivre avec le futur occupant du site. Cela permettrait d'éviter la création de drailles dégradant la qualité de ces secteurs (secteur Pied Barry, la Coche, Côte Belle, côte Chèvre notamment) à l'occasion des allers et venues du troupeau au parc matin et soir.

**Zone humide en bordure de la cabane de la Selle et prairies humides :** Sur le petit secteur près de la cabane, qui accueille notamment le saule glauque, des batraciens et des invertébrés aquatiques rares, il convient, (aussi dans l'intérêt du troupeau), d'éviter le piétinement ou la dégradation de la zone humide par prélèvement direct. Une mise en défens telle que déjà partiellement pratiquée par l'éleveur en place pourrait être réalisée. Sur les autres secteurs l'absence de présence prolongée et la conduite lâche doivent aussi être recherchées.

##### ➤ Faune et flore patrimoniales

*Ce chapitre ne concerne que les espèces concernées par les pratiques pastorales.*

Les cortèges de faune et de flore en lien avec le pastoralisme sont les galliformes de montagnes, les passereaux prairiaux d'altitude, et les papillons pour la faune. Les ongulés sauvages (chamois et bouquetins) peuvent aussi être affectés en cas de surpâturage par le troupeau ou de transmission de zoonoses. Certains invertébrés, notamment les coléoptères coprophages peuvent aussi être gravement affectés par les traitements médicamenteux prescrits au troupeau. Enfin la présence du loup (*Canis lupus*) avérée depuis 2018 a un impact sur le troupeau et réciproquement. La flore liée à la zone humide proche de la cabane pastorale peut aussi être impactée par la pratique pastorale.

##### **Galliformes**

**Parmi les galliformes, 3 espèces sont concernées.**

**Perdrix bartavelle** Annexes I et II DO *Alectoris graeca* (Meisner, 1804)

L'augmentation de la surface boisée des étages montagnards et subalpins, consécutive à la déprise agricole, entraîne une altération et une fragmentation des habitats de perdrix la bartavelle. Cette évolution du paysage

constitue l'une des menaces les plus importantes qui pèse sur l'espèce dans les Alpes. Et si le maintien des activités agro-pastorales est un bon moyen de conserver des espaces favorables à la bartavelle, il est important de noter que le dérangement des poules en cours de reproduction et couvain (15 mai au 30 juin) par le passage d'un troupeau peut occasionner l'échec de la reproduction, l'abandon du nid et/ou le piétinement des oeufs. La présence des chiens de conduites et surtout des chiens de protection peut elle aussi occasionner des dégâts à cette espèce.

**Lagopède alpin** Annexes II et III DO *Lagopus mutus helveticus* (Thienemann 1829)

Dans les parties de haute altitude de son aire, le surpâturage est susceptible d'altérer la qualité du milieu (appauvrissement floristique et donc en invertébrés, diminution du couvert). La présence de grands troupeaux génère également un risque de piétinement ou de dérangement. Les données anciennes mettent en évidence sa présence en reproduction sur les secteurs de « la Grande Montagne et sous le Petit Roux ». Le piétinement en troupeau serré sur ces zones avant le 20 août peut entraîner une surmortalité.

**Tétras lyre** Annexes I et II DO *Tetrao tetrix* (Linnaeus, 1758)

La fermeture des milieux consécutive à la déprise agricole est un des facteurs à l'origine d'une altération des habitats de reproduction du Tétras-lyre. Parallèlement, l'intensification ou la modification des pratiques (mise en alpage de gros troupeaux sans conduite dirigée) sur les alpages encore exploités pose un problème pour le maintien du couvert et la tranquillité nécessaire au Tétras-lyre pendant la période de reproduction. Le maintien des activités agro-pastorales est un moyen de conserver des espaces favorables. Mais le dérangement des poules en cours de reproduction et couvain (15 mai au 30 juin) par le passage d'un troupeau peut occasionner l'échec de la reproduction, l'abandon du nid et/ou le piétinement des oeufs. La présence des chiens de conduites et surtout des chiens de protection peut elle aussi occasionner des dégâts à cette espèce.

**Les passereaux prairiaux**

4 espèces protégées régulièrement observées dans l'alpage peuvent être concernées par la présence d'un troupeau.

**Accenteur alpin** Annexes I et II DO *Prunella collaris*

**Traquet tarrier** Annexes I et II DO *Saxicola rubetra*

**Fauvette babillarde** Annexes I et II DO *Sylvia curruca*

**Merle à plastron** Annexes I et II DO *Turdus torquatus*

Ces espèces utilisent les pré-bois ou les prairies. Elles nichent au sol. Elles peuvent donc être impactées aussi par le passage de troupeau serré et par les chiens.

**Les papillons**

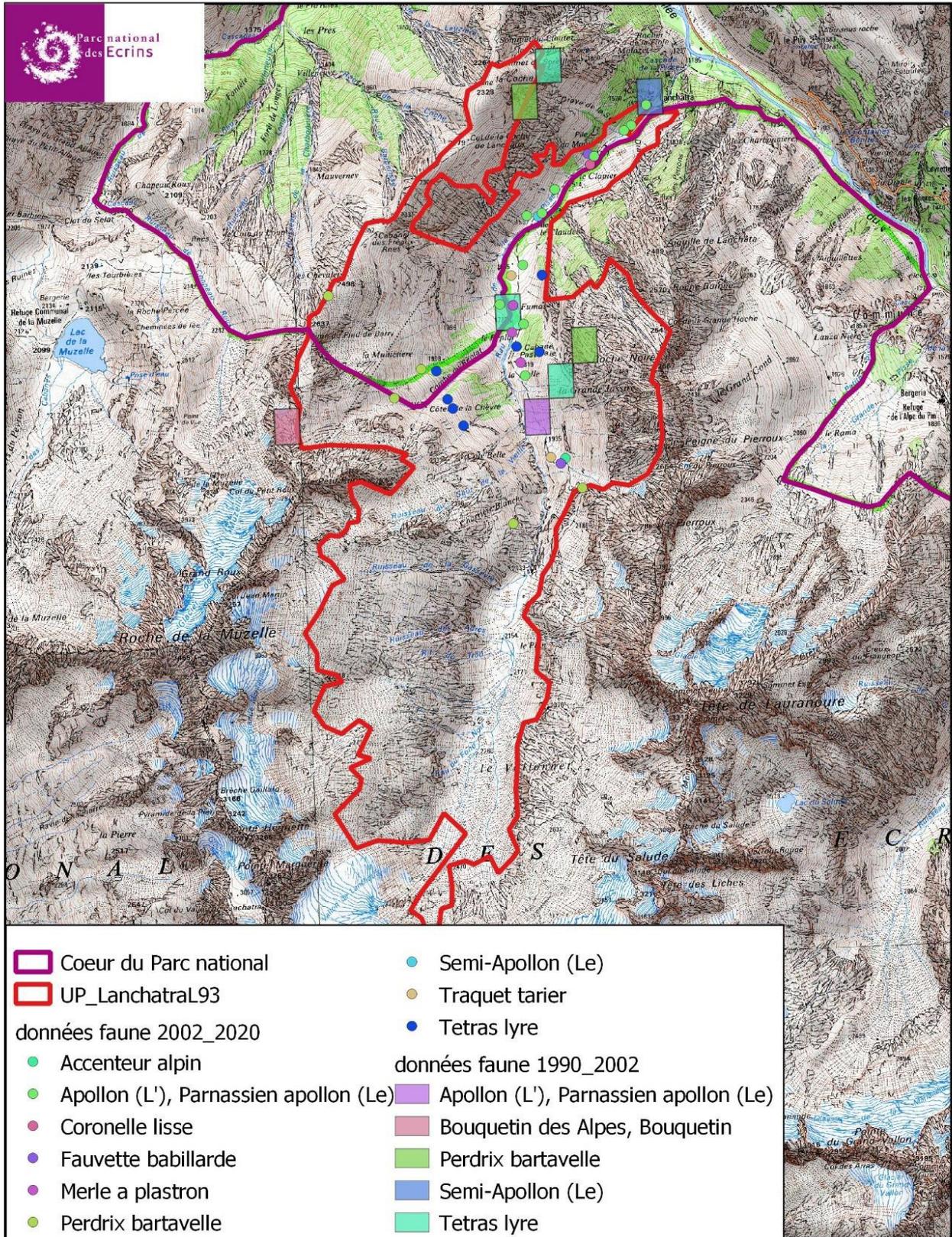
Le nombre d'espèces de papillons fréquentant cet alpage est estimé à plusieurs centaines. Parmi celles-ci, 2 seulement sont protégées compte tenu de la connaissance très partielle de ces groupes.

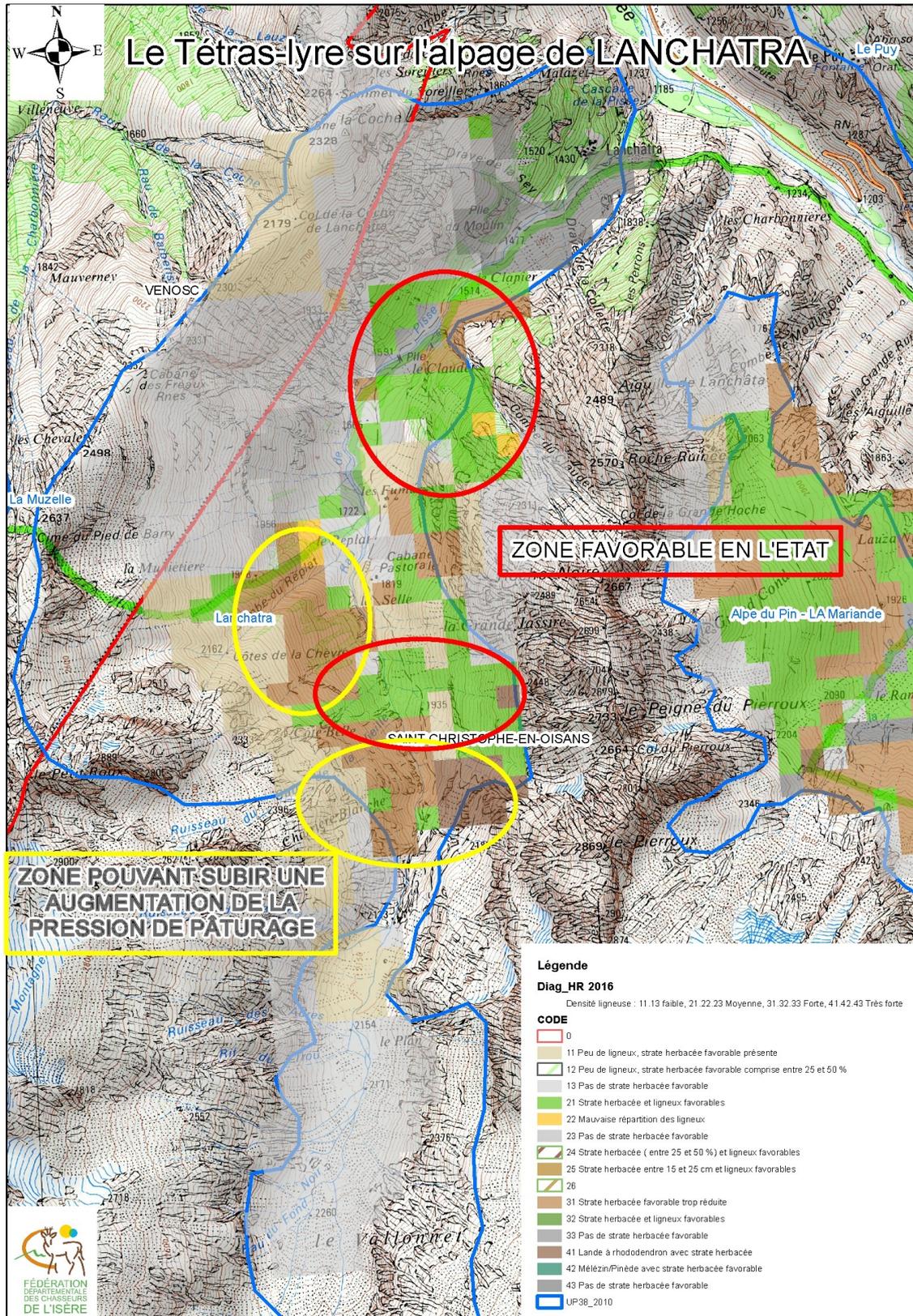
**Le semi-apollo** Annexes I et II DO *Parnassius mnemosyne*

**L'apollo** Annexes I et II DO *Parnassius apollo*

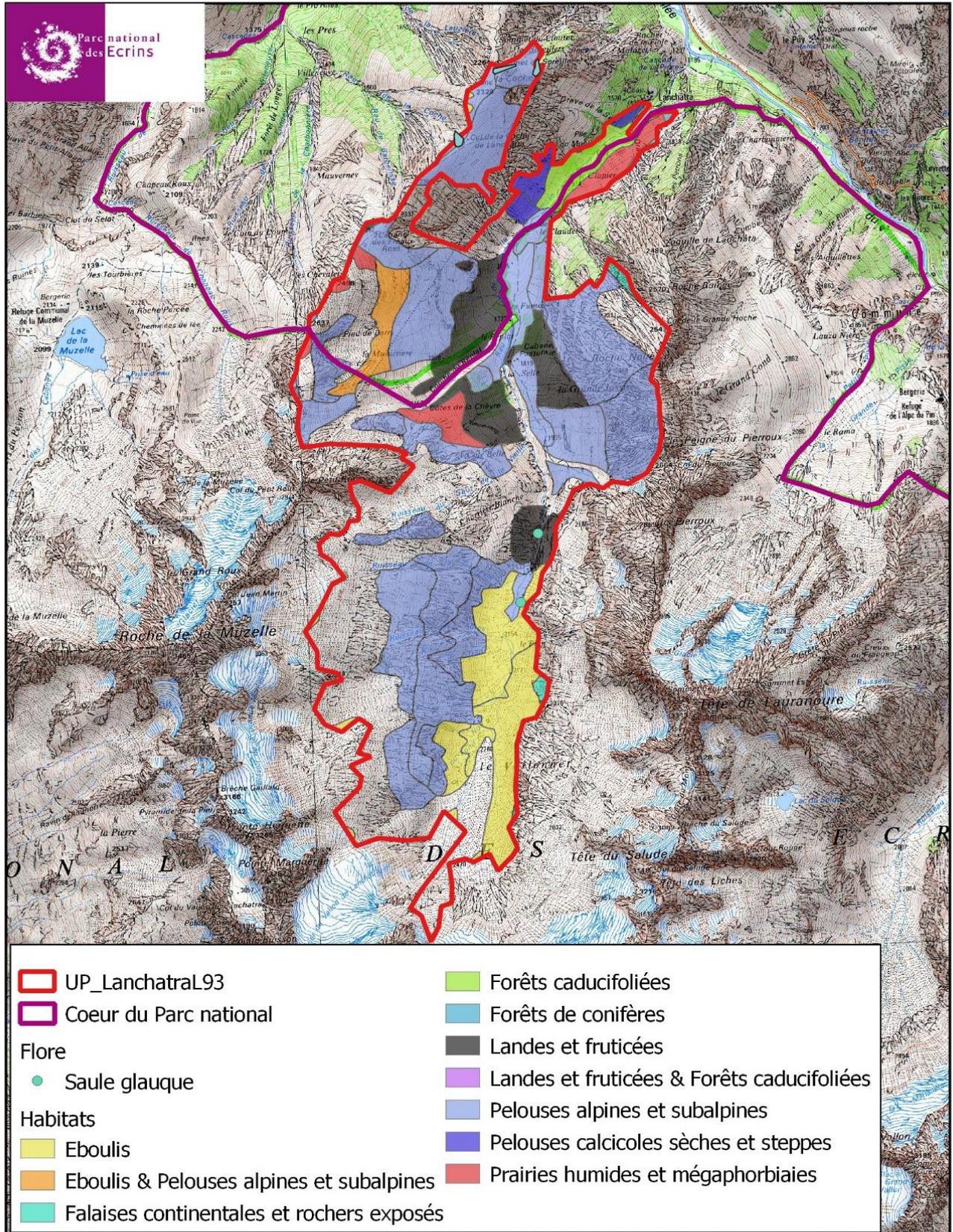
Ces 2 espèces peuvent passer de manière occasionnelle ou se reproduire grâce à leur plante hôte. Le maintien de leur plante hôte est l'enjeu essentiel pour la conduite pastorale. Les plantes hôtes sont des Corydales, principalement *Corydalis solida*, *C. cava* et *C. intermedia* pour le semi apollo et orpin (*Sedum acre*) et joubarbe (*Sempervivum*) pour l'apollo. Les plantes hôtes se situent plutôt en partie sous bois pour la première espèce et en éboulis végétalisés ou prairies rases pour la seconde. Là aussi il convient d'éviter le pâturage intensif sur ces secteurs. Un pâturage traditionnel (avec raclage à 3/5) est à rechercher notamment dans les éboulis. *Pour visualiser la localisation des enjeux, voici ci-dessous la cartographie de la répartition de ces espèces sur l'alpage :*

A la lecture de a carte ci-après, on se rend compte que l'essentiel des enjeux se concentrent sur les parties basses de l'unité pastorale. Toutefois, il convient de prendre en compte la présence du lagopède alpin dans les quartiers plus haut comme la Grande Montagne, le plan et sous le petit roux.





Carte des habitats et de la Flore prioritaire Alpage Lanchatra



**La flore** Les données floristiques n'ont pas pu être mises à jour spécifiquement pour ce diagnostic. Toutefois si bien sûr de nombreuses espèces protégées ou patrimoniales sont présentes dans l'unité pastorale, aucune ne subit de menaces particulières liées au pastoralisme. De manière générale, et dans l'intérêt de l'éleveur comme celui de la biodiversité, il convient d'adapter la conduite pastorale à la phénologie des plantes et à leur abondance. Il faut faire pâturer le troupeau au meilleur moment pour permettre aux plantes leur développement mais de manière adapter pour ne pas altérer la prairie (création de draille, zone de terre à nue...). Une recherche de pression de pâturage comprise entre 2 et 4 sur une échelle de 5 est idéale.

### 3. LES CONSEQUENCES DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR L'ALPAGE et LES ADAPTATIONS POSSIBLES

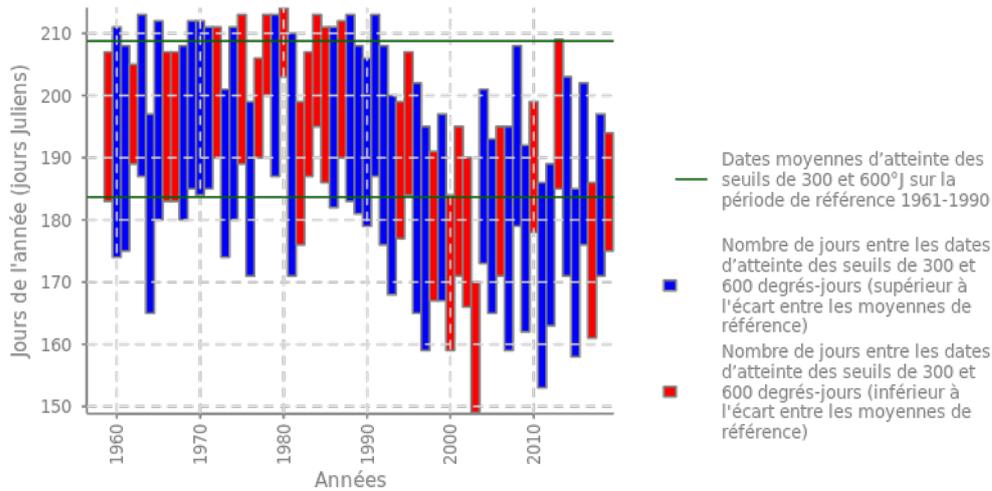
#### 3.1. Contexte climatique de l'alpage et son exposition potentielle aux aléas climatiques

La caractérisation du profil agro-météorologique de l'alpage s'appuie sur l'outil élaboré par INRAE LESSEM dans le cadre du programme « Alpages sentinelles ». Cet outil propose :

- Une typologie des profils climatiques d'alpage à l'échelle du Massif Alpin.
- Une fiche de profil agro-météorologique par alpage, basée sur quelques indicateurs agro-météorologiques (le déneigement, les températures moyennes, les cumuls de température, les précipitations, l'eau disponible et le gel).

##### 3.1.1 - Une tendance vers la précocité des végétations ?

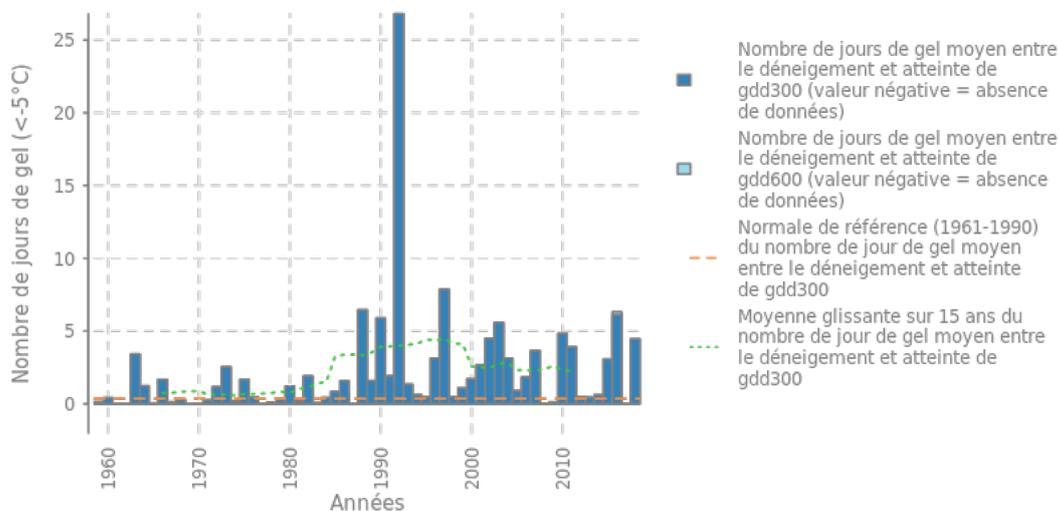
Un des aléas majeurs en alpage est la variation interannuelle de la précocité de la pousse de l'herbe, notamment en début d'estive lors de la montée des troupeaux. Selon leur stade de développement, les végétations peuvent en effet présenter à une même date plus ou moins de volume, une qualité et une appétence variable pour les animaux. Pour se rendre compte de ce phénomène, l'indicateur de précocité du printemps proposé est calculé d'après le nombre de jours nécessaires pour atteindre un cumul de 300° jour (démarrage de la végétation) et de 600° jour (stade épiaison de certaines graminées) sur ¼ de la surface de l'alpage après déneigement. **Sur l'alpage de Lanchatra, l'évolution de cet indicateur semble mettre en évidence une tendance à un démarrage plus précoce de la pousse de l'herbe depuis le début des années 90.** Cela est à relier avec une tendance à des printemps plus chauds.



**Cumul des températures sur les 25 % de l'alpage déneigé en premier sur la période 1960-2020**  
*Barre bleue : le nb de j écoulés entre 300 et 600°J est supérieur à la médiane de référence, printemps plutôt froid.*  
*Barre rouge : le nb de j écoulés entre 300 et 600°J est inférieur à la médiane de référence, plutôt chaud.*

### 3.1.2- Une augmentation du nombre d'épisodes de gels sévères au cours de la saison de végétation

Avec une tendance au déneigement plus tôt en saison, et donc un démarrage de végétation plus précoce, les pelouses de l'alpage des Selles semblent globalement soumises de façon plus fréquente à des épisodes de gels depuis les années 90 :



**Nombre de jours de gel sévère ( $-5^{\circ}\text{C}$ ) sur les 25 % l'alpage déneigés en premier sur la période 1960-2020**

Ces épisodes de gel sévères ( $< -5^{\circ}\text{C}$ ) après démarrage de la végétation peuvent avoir des effets importants sur les végétations :

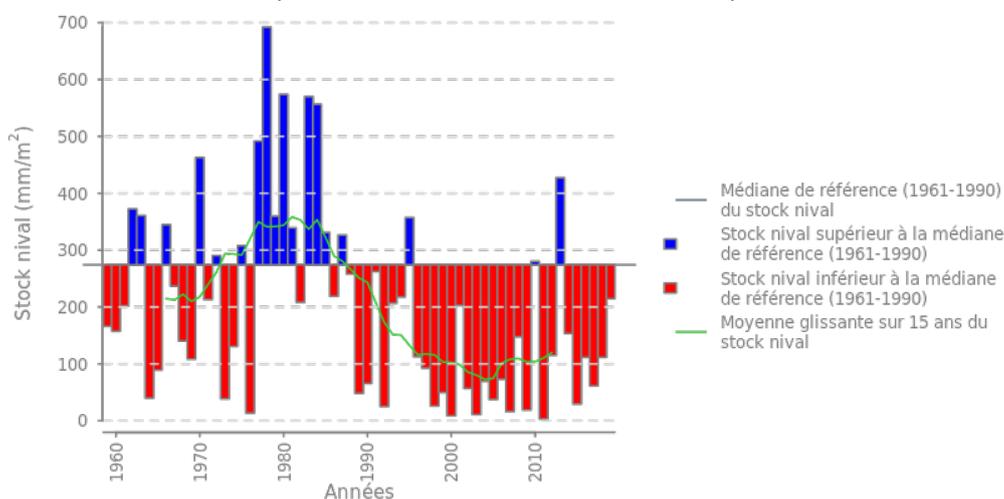
- Baisse de la productivité et de la qualité des ressources une année donnée
- Dégradations localisées du couvert végétal sur du plus long terme.

Ce facteur peut donc renforcer, sur du moyen à long terme, les variations de disponibilité de la ressource pastorale en début de saison.

### 3.1.3- Un alpage soumis aux sécheresses, mais pas de tendance évidente

L'évolution du bilan hydrique met bien en évidence les situations de sécheresses récurrentes qui caractérisent cet alpage (notamment en juillet), mais sans tendance vers plus ou moins de sécheresses.

Cela est à relier aux données générales sur le changement climatique sur les Alpes, qui n'identifient pas clairement à ce jour de changement probant des régimes pluviométriques. Les phénomènes d'orages très localisés en alpage jouent de plus énormément sur l'effet réel d'un contexte de sécheresse sur un territoire. En revanche, le stock nival (qui traduit le volume d'eau disponible) au 1<sup>er</sup> juin qui peut impacter la ressource en eau et peut conditionner la pousse de l'herbe en l'absence de précipitations de fin de printemps montre une nette évolution à la baisse. La médiane passe de 258 mm/m<sup>2</sup> sur la période 1961-1990 à 73 mm/m<sup>2</sup> sur la période 1986-2015.



**Stock nival au 1<sup>er</sup> juin sur l'ensemble de l'alpage sur la période 1960-2020**  
(équivalent en eau du manteau neigeux résiduel)

### **3.2. Quelle sensibilité de l'alpage aux contraintes climatiques**

#### **3.2.1 – Sensibilité de la ressource en eau :**

A part sur la zone des Fréaux, l'alpage de Lanchatra ne souffre pas de manque d'eau compte-tenu de la présence du torrent en fond de vallon et de ses affluents.

#### **3.2.2 – Sensibilité de la ressource fourragère :**

L'impact des aléas climatiques sur les végétations diffère selon la nature des végétations. Les différents types de végétation n'offriront pas non plus les mêmes marges de manœuvre du fait de leurs propriétés, de leurs fragilités, de leurs souplesses...

La sensibilité va donc se raisonner selon les types de végétation présents sur l'alpage et leur complémentarité. Compte-tenu de la diversité des milieux de cet alpage et de son chargement très inférieur à la capacité de l'alpage, cette question ne se pose pas vraiment. Cependant, certains aléas climatiques peuvent impacter la gestion comme un printemps tardif ou une chute de neige précoce ou encore une forte canicule qui impacterait les animaux.

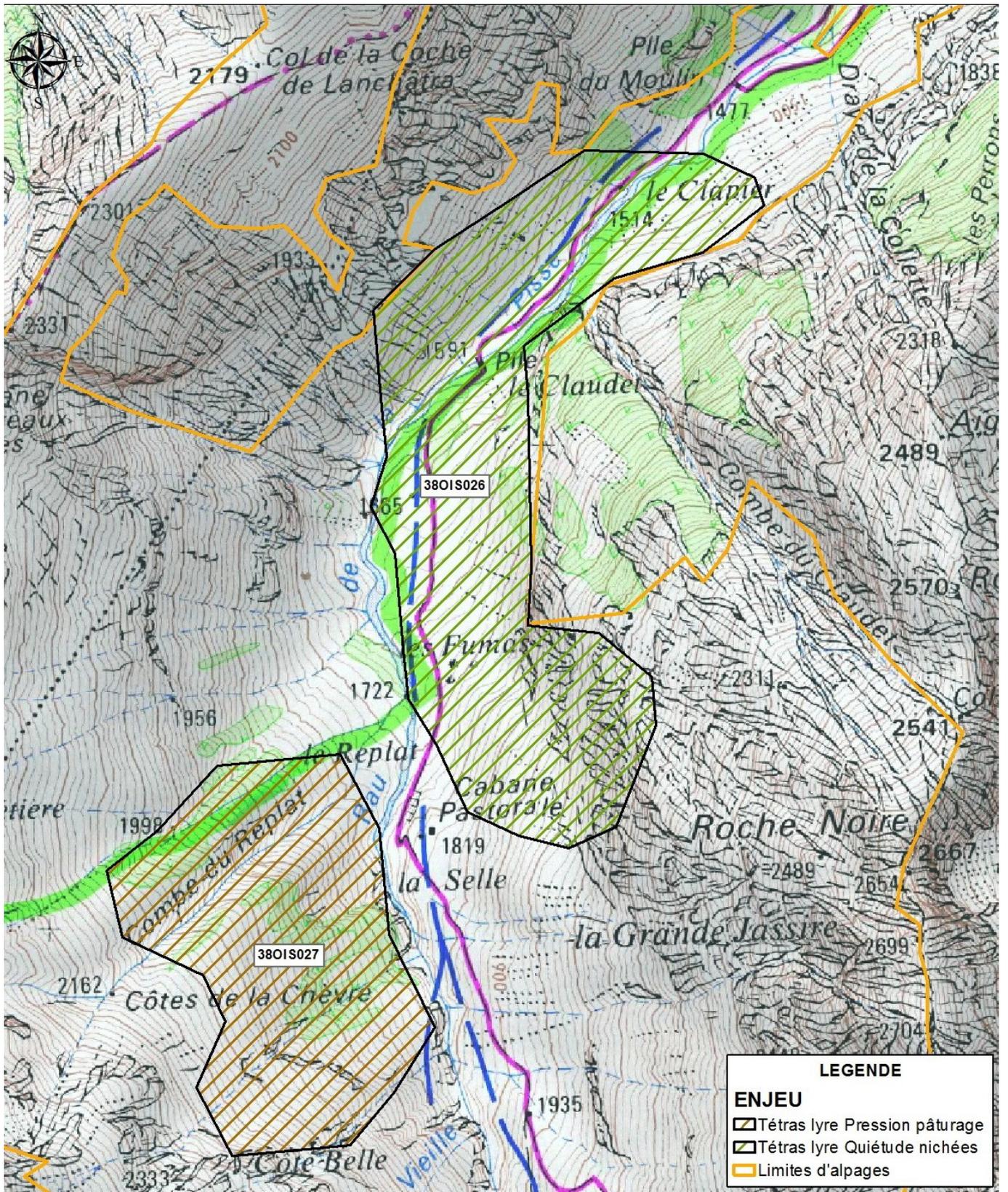
### **4. LA PROPOSITION DE PLAN DE GESTION ECO-PASTORALE ET CLIMATIQUE**

**Volet gestion éco-pastorale et biodiversité**

Enjeux	Objectifs	Objectif opérationnel	Engagements	En cas d'aléa climatique	Indicateurs de réalisation et de réussite
<b>Préservation de l'alpage</b>	Améliorer la gestion globale de l'alpage	Respecter la phénologie	Pas de présence du troupeau sur le quartier d'août avant le 20 juillet	Pas de marge de manœuvre possible	Pas de trace de pâturage avant le 20 juillet
		Adapter le chargement à la ressource disponible	Ne pas dépasser 1400 ovins pendant 125 j	Se laisser une marge de manœuvre est conseillée	Cahier enregistrement Pas de dégradations sur l'alpage
<b>Préservation des espaces favorables à la nidification du Tétrás lyre</b>	Limitier la perturbation des nichées de tétras en début de saison : besoin de quiétude et d'un couvert herbacé pour leur alimentation.	Faible pression de pâturage sur ce secteur en début de saison, afin de maintenir un couvert herbacé	Conduite très lâche du troupeau et niveau moyen de prélèvement limité en début de saison (jusqu'à fin juillet)	Marge de manœuvre possible sur 1 semaine si ressource manquante	Niveau moyen de prélèvement de 2 maximum jusqu'à fin juillet
	Limitier la fermeture du milieu pour maintenir des milieux favorables au tétras	Favoriser l'exploration de ce secteur par le troupeau, en assurant la circulation des animaux, pour avoir un impact du pâturage	Entretenir et / ou ouvrir des axes de circulation des animaux sur ce secteur	Profiter d'une année avec moins de ressource pour impacter plus fortement ce milieu en fin de saison	Présence des axes de circulation des animaux sur le secteur

**Volet climatique : identifier des milieux ou modifications de calendrier permettant de faire face à un aléa climatique – à titre de conseils**

Aléa climatique concerné	Conséquences sur la végétation	Leviers mobilisables			Points de vigilance
		1ère option	2ème option	3ème option	
Printemps tardifs	Démarrage en retard de la végétation	Trouver des ressources lus précoces sur l'alpage qui permettront de tenir le temps nécessaire au démarrage de la végétation (queyrellins sur la Coche)	Retarder l'arrivée sur l'alpage mais peu de souplesse sur cette option		
Chute de neige en cours de saison	Le troupeau ne peut plus pâturer	Descendre dans les zones basses et bien exposées de l'alpage			Conserver toujours un peu d'herbe sur ces secteurs au passage de début d'estive au cas où
Sécheresse estivale	Peu ou pas de repousse d'automne	Pour l'instant ne pose pas de problèmes compte-tenu du chargement			



5. ANNEXES

Grille nationale d'évaluation du niveau de prélèvement par le pâturage (Source : CERPAM, 2013)

	OBSERVATIONS VISUELLES	Prélèvement herbacé	Mode de gestion
1	Traces de passage rapide du troupeau : coups de dents épars, herbe plus ou moins couchée dans faciès productif, quelques crottes présentes.	< 20 %	Passage rapide
2	Prélèvement herbacé faible : les bonnes espèces constituant le fin (légumineuses, bonnes graminées, autres), sont consommées irrégulièrement ; le risque de gaspillage est important (herbe couchée dans faciès productif). <i>Coups de dents épars sur feuillages arbustifs les plus appétents</i>	20 à 40 %	Tri
3	Prélèvement herbacé irrégulier : dans l'ensemble, le fonds pastoral est consommé ; les espèces moins appétentes sont consommées partiellement et irrégulièrement par taches ou trouées ; peu d'incursions dans les zones embroussaillées moins pénétrables (pâturage concentré sur les zones ouvertes). Le stock sur pied en sec n'est pas attaqué. <i>Les feuillages les plus appétents sont partiellement prélevés, pas d'impact sur les autres arbustifs consommables.</i>	40 à 60 %	Pâturage prudent
4	Prélèvement herbacé important : l'ensemble de la strate herbacée est mangé assez régulièrement ; il subsiste des touffes de refus ; exploration très partielle des plages embroussaillées moins pénétrables, qui se traduisent au fil des temps par quelques passages visibles. Pâturage régulier d'au moins 80 % de la surface accessible Le stock sur pied en sec (de l'année précédente) est peu attaqué par les ovins, plus par les bovins et les équins. <i>Impact visible sur arbustifs consommables.</i>	60 à 80 %	Gestion
5	Pelouse raclee : l'ensemble de la strate herbacée est très bien consommée, avec un aspect de la pelouse ras et régulier ; les refus d'espèces grossières sont rares ou inexistantes ; les espèces les moins appétentes sont irrégulièrement consommées (carex toujours vert, brachypode de Phénicie). Exploration des plages embroussaillées denses et peu pénétrables (épineux) ; ouverture de passages bien marqués. Pâturage régulier de la totalité de la surface accessible Prélèvement marqué dans le stock sur pied en sec (de l'année précédente), plus complet par bovins et équins. <i>Impact important sur arbustifs consommables.</i>	80 à 100 %	Impact

ICHES ESPECES du Parc National des Ecrins

## Le Tétrasyre

Le tétras-lyre est un galliforme de montagne typique des lisières forestières qui, dans les Alpes internes françaises, occupe l'étage subalpin, de 1400 à 2300 mètres d'altitude sur près de 12 000 km<sup>2</sup>. Il fréquente les milieux de transition constitués de mosaïques de pelouses, de landes, de fourrés et boisements clairs. Pour accomplir son cycle annuel, il utilise un espace vital compris entre 50 et 400 hectares. Ses exigences vis-à-vis de l'habitat sont particulièrement marquées en hiver et lors de l'élevage des jeunes.

Fin mai, après l'accouplement, les poules pondent entre 3 et 10 œufs au pied d'un arbre, dans un buisson ou dans une tache de rhododendron. L'habitat de reproduction, qui doit offrir couvert et ressources alimentaires, est le plus souvent composé de milieux semi-ouverts : pré-bois ou boqueteaux de résineux entrecoupés de pelouses, landes à éricacées parsemées de graminées et de bouquets d'aulnes verts ou mélézins à sous-bois de graminées et de myrtilles. Quelques heures après les éclosions qui s'échelonnent de fin juin à début août (pic entre le 5 et le 20 juillet), les jeunes quittent le nid en compagnie de leur mère. Comme ils sont alors très sensibles à la prédation, la mère recherche pour se cacher les pelouses composées d'une strate herbacée mésophile dominante de 25 à 50 cm de haut, incluant myrtilles et aïrelles sur plus de la moitié de la surface. C'est pour remplir ces exigences qu'il est demandé un report de pâturage jusqu'au 15 août dans le Plan de gestion pastoral. La strate herbacée doit être associée à des ligneux en mosaïque recouvrant 10 à 50% d'un domaine vital de l'ordre de 20 hectares. Selon l'état du milieu, il peut donc être demandé une réouverture en mosaïque dans le plan de gestion ou en parallèle.

L'importante richesse floristique de ces milieux entraîne une grande variété en insectes qui sont une part importante de l'alimentation des poussins de moins de quinze jours. La proportion de végétaux consommés (fruits secs de renoncule, fleurs de composées ou de trèfles, feuilles de graminées et myrtilles) augmente très rapidement avec le temps et le régime alimentaire des jeunes plus âgés est très semblable à celui des adultes. La haute valeur nutritive de ces aliments leur permet de grossir rapidement et de constituer ainsi les réserves nécessaires pour l'entrée de l'hiver. La poule élève seule les poussins dont elle se sépare en septembre.

En hiver, les poules et les jeunes de l'année se regroupent sur les sites d'hivernage, tandis que les mâles demeurent sur les sites de reproduction, proches des crêtes ou replats dégagés où se dérouleront les parades au printemps.



Tétrasyre – photo PNE Christian Coulomy